



ERRATUM - DEMANDE DE DÉMOLITION

VEUILLEZ NOTER QUE dans la publication parue dans le Journal de Saint-Michel le 17 février dernier concernant une demande de démolition au 7323, rue Louis-Hémon, l'adresse aurait dû se lire ainsi :

7363, rue Louis-Hémon

Le 2 mars 2016

La secrétaire d'arrondissement,
M^e Danielle Lamarre Trignac, avocate

Publication :
Journal de Saint-Michel, édition du 2 mars 2016